

Droit fiscal

les inefficaces. Nous avons un taux de chômage qui est à son maximum présentement. Nous payons plus d'un milliard et demi de dollars cette année en prestations d'assurance-chômage. Nous allons donner à des gens jusqu'à \$100 par semaine contre lesquels aucun travail n'est fait pour la collectivité.

Certains feront un tollé à cause de la proposition que je ferai maintenant, ce n'est pas une proposition qui est nécessairement du parti Crédit Social du Canada, c'est une proposition à laquelle moi, personnellement, comme député de Lotbinière, je crois. Voilà ce à quoi je vise. Je sais d'abord que les Canadiens, que les jeunes Canadiens plus particulièrement, ceux qui veulent travailler, ont soif de travailler. Deuxièmement, monsieur le président, je me fais le porte-parole de ceux que je connais dans ma circonscription parce qu'ils trouvent scandalisant qu'on dépense autant d'argent pour ce que cela rapporte à notre société.

Actuellement, la Commission d'assurance-chômage verse des prestations. Des enquêteurs sur la route embêtent les prestataires, leur font faire parfois même, et j'ai des preuves de ce que j'avance, des déclarations par la force pour essayer de les disqualifier.

Des fonctionnaires se spécialisent dans le rôle d'embêter nos concitoyens, et pourtant ceux-ci ont contribué à l'assurance-chômage. Et cette assurance-chômage va coûter, non pas en administration, mais en prestations, seulement cette année, la somme de 1 milliard 300 millions de dollars. Cette commission d'assurance-chômage a été centralisée à Montréal. Au moins, si elle fonctionnait! Au moins, si elle était efficace pour payer les prestations! Mais non, tout est centralisé à Montréal, tout fonctionne grâce à une supposée machine électronique qui effectue les paiements. Le bureau de Drummondville, le bureau régional répond: «Monsieur, votre dossier est en ordre.» Le bureau local de Victoriaville répond: «Monsieur, votre dossier est en ordre.» Mais les paiements ne viennent pas. Je connais des cas qui remontent au mois de novembre, au 5 décembre, au 7 décembre, au 10 et au 15. Des chômeurs n'ont pas encore reçu un seul cent en prestations.

Monsieur le président, il me semble que cela est une situation urgente. Si, d'une part, le gouvernement avec sa fiscalité peut venir en aide aux gagne-petit, commençons au moins par faire en sorte que les lois qui ont été votées par le Parlement soient respectées par les fonctionnaires.

Monsieur le président, cela n'a pas de sens. Samedi, j'étais à mon bureau de Sainte-Croix de Lotbinière. J'y ai reçu 42 concitoyens qui sont aux prises avec l'administration de la chose publique. Je ne demande pas si ce sont des libéraux, des conservateurs progressistes ou des créditistes, peu importe, ce sont mes concitoyens. A Victoriaville hier, j'ai fait du bureau toute la journée, et je ne pouvais pas être présent à la Chambre car on ne «fournit» pas, monsieur le président, parce que des fonctionnaires ne font pas leur travail. On embête les prestataires au lieu de commander les paiements. Hier, monsieur le président, j'ai pris connaissance d'au moins 10 cas dans mon bureau à Victoriaville, 551, boulevard Bois-Franc-sud. Je peux donner les noms et adresses de ces gens-là. La moyenne du nombre d'enfants par famille est de trois, et ils n'ont rien reçu depuis un mois et demi en prestations d'assurance-chômage. Comment font-ils pour vivre?

Ces gens sont renvoyés au service de Bien-être social. Ce service leur fait signer un papier. «Voilà monsieur, signez ici à l'effet que vous allez nous rembourser lorsque vous serez payé par le gouvernement fédéral.» Le pauvre gars, parce qu'il n'a pas les moyens, parce qu'il faut qu'il mette

de la nourriture sur sa table, signe cette reconnaissance de dette au bureau du Bien-être social et va voir son député. Un type est venu me voir et m'a dit: «Monsieur Fortin, comment pouvez-vous expliquer que je ne reçoive pas mes cartes? Pourtant je suis disposé à travailler. J'ai écrit au Centre de la Main-d'œuvre, je me cherche un emploi, je veux travailler, je veux le bâtir mon pays, et pourtant, à Drummondville, on me dit que je ne veux pas travailler, que je ne me cherche pas d'emploi, à Montréal, on me dit qu'on ne peut pas me payer, tout est bloqué. Votre cas est à l'étude.»

● (1650)

Monsieur le président, ce citoyen, père de famille, est aujourd'hui révolté. Je vois le député de Frontenac (M. Corriveau) qui est à la Chambre, député de la circonscription voisine de chez nous. Plessisville est dans sa circonscription. Je m'occupe de plusieurs cas de Plessisville qui sont dans cette situation. J'en appelle au député de Frontenac pour qu'il serre les coudes avec les autres députés des Cantons de l'Est pour qu'on paie une maudite *ride* à la Commission d'assurance-chômage, pour qu'on donne justice aux prestataires.

Monsieur le président, il y a toujours une limite. Demandons au député d'Abitibi (M. Laprise), au député de Ville-neuve (M. Caouette), demandons à la plupart des députés du Québec qui paie pour l'ensemble de la province. Elle est embourbée au maximum. Le bureau de Drummondville m'a même proposé de ne plus répondre à nos lettres, parce qu'ils ne «fournissent» plus, alors qu'on sait que le problème réside à Montréal.

Monsieur le président, je dis bien humblement que si le ministre par sa motion des voies et moyens du 18 novembre veut donner réellement en présentant le bill C-49 du leadership dans ce pays, s'il veut vraiment que les Canadiens soient encouragés à travailler et à payer les taxes prévues au bill C-49, commençons au moins par donner du leadership par rapport à nos corporations de la Couronne, par rapport à nos ministères, pour que les fonctionnaires «fonctionnent», et pour qu'on applique les lois afin que les gens, pour qui on a voté les lois, puissent en profiter.

Autrement, monsieur le président, le travail que nous faisons à la Chambre est inutile. Votons toutes les lois que nous voulons ici, si parfaites soient-elles, si les fonctionnaires ne sont pas équipés, s'ils n'ont pas les outils ou le personnel nécessaires pour appliquer ces lois, pour qu'elles servent vraiment les intérêts de nos concitoyens, vous et moi, monsieur le président, nous avons perdu notre temps à la Chambre.

Je pense que c'est là un problème fondamental. Des gens ont des problèmes avec l'assurance-chômage. On se bouche les yeux. Ce ne sont pas les Initiatives locales qui vont régler le problème de la main-d'œuvre et du chômage au Canada. Commençons, monsieur le président, par mettre cette commission-là au pas.

Il est une autre chose que je voulais dire aussi sur la situation économique. Supposons que la Commission d'assurance-chômage fasse son travail. Il n'en demeure pas moins que les chômeurs que je connais chez nous ne sont pas heureux d'être en chômage. Mes concitoyens veulent travailler. Ils ont leur maison.

Victoriaville est une des villes du Québec où le taux d'habitation par maison unifamiliale, par famille, est des plus élevés. Les gens de chez nous sont fiers de leur propriété. Ils veulent travailler parce qu'ils ont besoin de travailler. Ils croient au travail parce que c'est le travail qui grandit un homme, pas le chômage. C'est honteux